



Energie solaire: le potentiel du nord-est de la France sous-estimé

Paris - Le potentiel d'énergie solaire dans le quart nord-est de la France est très sous-exploité par les producteurs d'électricité lorsqu'il s'agit de soumettre des projets aux appels d'offres nationaux, selon les résultats d'une étude de Finergreen, acteur du financement des énergies vertes.

Le cabinet d'ingénierie financière a étudié les trois appels d'offres nationaux lancés entre 2011 et 2015 pour les installations de taille moyenne (entre 100 et 250 kilowatts) et a constaté que 8 mégawatts de panneaux solaires ont été attribués dans le nord-est pour un potentiel pourtant évalué à 34 MW.

Cela s'explique par un manque d'acteurs territoriaux dans cette région, les producteurs d'électricité solaire s'étant historiquement plutôt développés dans le sud de la France.

A l'inverse, dans le nord-ouest et le sud-ouest du pays, les projets attribués ont dépassé de 42 MW le potentiel, évalué en fonction du gisement solaire.

La situation est plus contrastée dans le sud-est, déjà très équipé en panneaux solaires, et où le rythme des nouvelles installations se ralentit, sauf en Rhône-Alpes, qui commence à rattraper son retard.

Depuis 2011, la moitié sud du pays a concentré 83% des lauréats des appels d'offre, contre 15% pour le nord et 2% pour les territoires d'outre-mer et la Corse.

Par ailleurs, cette étude révèle que 10 acteurs ont concentré la moitié des capacités attribuées depuis 2013 dans les appels d'offres pour les installations de moyenne puissance.

Cela confirme la consolidation du secteur, indique Damien Ricordeau, président fondateur de Finergreen.

Tenergie, Technique solaire et Armorgreen ont ainsi chacun remporté plus de 11 MW de projets sur les quelques attribués.

Enfin, depuis 2011 le tarif d'achat du mégawattheure solaire des projets attribués dans ces appels d'offres a baissé de 39%, passant de 215 euros à 139 euros en moyenne, la dernière tranche ayant été attribuée en mars 2016.

Selon Finergreen, si les tarifs issus des appels d'offres continuent de baisser de 5% par an, ces installations inférieures à 250 kW (panneaux solaires sur toitures ou ombrières de parking) pourraient être compétitives à partir du début 2020 par rapport au tarif réglementé de l'électricité appliqué à ces petites entreprises (tarif bleu résidentiel).

L'autoconsommation d'électricité serait alors particulièrement intéressante pour ces petites entreprises.

(©AFP / 07 juin 2016 18h00)

